

COMMENTAIRES SUR LES ECARTS ENTRE LES COMPTES ET LE BUDGET 2023
(Le budget 2023 a été établi en 2022 sur la base des comptes 2021 et au 31.08.2022)

Administration générale

R= revenus / C = charges

Comptes	Intitulé		Ecarts	Commentaires
102.300.00	Conseil Général, traitements indemnités	C -	2'552.15	Budget calculé sur 4 séances, nous n'avons eu que 3 séances en 2023.
110.311.01	Administration, achat et entretien mobilier de bureau	C -	2'000.00	Le montant budgété n'a pas été utilisé.
110.317.01	Administration, réception et manifestations	C -	2'392.20	Pas de sortie annuelle de la Municipalité.
110.318.01	Administration, honoraires et prestations de service	C -	8'216.10	Moins d'heures de maintenance chez Ofisa (- 600.-) et chez InfoLogin (- 1'400.-) et moins de prestations auprès du bureau d'ingénieur, de géomètre et notaire (- 6'000.-).

Finances

Comptes	Intitulé		Ecarts	Commentaires
210.400.01	Impôts, sur le revenu des personnes physiques (PP)	R	85'032.62	Ecart dû à la vision raisonné de la Municipalité en matière de recettes fiscales gérées par l'ACI.
210.400.02	Impôts, sur la fortune des personnes physiques (PP)	R	14'856.38	
210.400.03	Impôts, à la source	R	6'588.58	Augmentation des permis B par rapport aux deux dernières années.
210.401.01	Impôts, sur le bénéfice des personnes morales (PM)	R	2'913.55	L'écart s'explique par des recettes qui fluctuent (2021 CHF 7'400.-; 2022 CHF 3'400.-; 2023 CHF 6'900.-).
210.402.00	Impôts fonciers	R	2'082.80	Augmentation de certaines estimations fiscales. Le budget sera adapté.
210.404.00	Droits de mutation	R	10'080.00	Imprévisibles car ils dépendent des transactions immobilières effectuées durant l'année.
210.441.01	Impôts sur les gains immobiliers	R	3'576.90	
220.352.00	Alimentation du fonds de péréquation	C	6'306.00	Point d'impôt légèrement plus élevé sur le décompte provisoire (CHF 7'819.-) par rapport aux acomptes (CHF 7'504.-).
220.452.00	Retour du fonds de péréquation	R	26'615.00	Le montant en retour des dépenses thématiques n'est pas pris en compte dans le décompte provisoire. Retour possible de CHF 7'000.- pour les dépenses thématiques "forêts".

Domaines et bâtiments

Comptes	Intitulé		Ecarts	Commentaires
320.314.00	Forêts, entretien	C -	7'065.65	Moins de travaux d'épaveuse que prévu au budget.
350.306.01	Collège, frais administratifs, gérance, concierge B.Nicod	C	7'554.70	Frais pour les travaux de peinture avant l'arrivée de nouveaux locataires.
350.423.01	Collège, location appartements	R	6'838.85	L'écart est dû à l'augmentation des charges qui sont restituées sur le compte 350.306.01.
350.312.00	Collège, électricité et chauffage	C -	2'663.00	L'écart s'explique principalement par l'augmentation du coût du gaz de 25% et non de 50% comme budgété.
350.314.00	Collège, achat et entretien	C -	3'720.95	Moins d'entretien que prévu au budget de base.
353.314.01	Salles communales, entretien	C	6'938.75	Contrat d'entretien espaces verts par Brodard Paysages (1'000.-), contrôle et mise en conformité installations électriques (4'400.-), équipement de nouveaux luminaires à la salle du Conseil Général (CHF 1'960.-).
354.436.00	Antenne Swisscom, loyer	R	6'000.00	Loyer antenne 5G versé par Swisscom pas budgété.

Travaux

R= revenus / C = charges

Comptes	Intitulé	Ecarts	Commentaires
430.312.01	Routes, éclairage public - matériel	C - 3'000.00	L'éclairage n'a pas subi d'entretien.
430.314.00	Routes, entretien	C - 7'589.25	La route n'a pas nécessité beaucoup d'entretien.
430.318.00	Routes, déblaiement de la neige et factures à des tiers	C - 8'929.65	Très peu de neige à basse altitude.
440.301.01	Cimetière, salaire personnel d'exploitation	C - 3'500.00	L'entreprise Brodard Paysages a repris l'entretien du cimetière.
450.318.01	Déchets, éliminations	C - 7'653.50	Ecart expliqué par des frais d'élimination de déchets moins coûteux.
460.301.01	Step, forfait et heures personnel d'exploitation	C 2'225.85	Heures supplémentaires dédiées au dérèglement de la Step engendré par la pompe défectueuse et la recherche du dérèglement du pH.
460.311.01	Step, achat de matériel	C - 3'954.18	Achat d'une tondeuse à gazon et fourniture de chlorure ferrique.
460.314.00	Step, entretien canalisations et collecteurs	C 18'626.55	Dégâts aux canalisations se trouvant au chemin de la Youque.
460.314.02	Eaux-Claires, entretien canalisations et collecteurs	C - 6'283.95	
460.434.03	Step, taxe d'épuration	R - 2'190.40	Revenus plus bas que ceux de 2021 utilisés pour le budget.

Enseignement primaire

Comptes	Intitulé	Ecarts	Commentaires
510.352.00	Enseignement primaire, groupement scolaire	C - 8'055.43	Coût d'écolage par élève (CHF 4'837.27) plus bas par rapport au budget (CHF 5'137.20).

Sécurité sociale

Comptes	Intitulé	Ecarts	Commentaires
720.351.00	Prévoyance sociale, participation à la cohésion sociale	C - 17'022.20	Prélèvements conjoncturels sur le décompte provisoire (CHF 12'828.-) plus bas que par rapport aux acomptes versés (CHF 24'251.-).
720.451.04	Prévoyance sociale, retour participation au déficit du Rymaje	R 27'954.68	Diminution du nombre d'enfants dans les diverses structures ainsi que du taux de fréquentation par jour.

Services industriels

Comptes	Intitulé	Ecarts	Commentaires
810.312.00	Service des eaux, électricité et achat d'eau	C 3'663.46	Par rapport au budget coût plus bas pour l'électricité (CHF - 580.-) et plus haut pour l'achat eau (CHF + 4250.-).
810.314.00	Service des eaux, entretien du réseau d'eau	C - 17'600.50	Budget pas utilisé pour le plan des vannes (CHF - 5'000.-). Entretien courant pour CHF 2'399.50 sur CHF 15'000.- budgété (CHF 12'600.50).
810.318.00	Service des eaux, honoraires et prestations de services	C - 10'617.60	Le plan des vannes prévu n'a pas été réalisé. Le projet de rénovation de la station de pompage a été repoussé.
810.435.01	Service des eaux, taxe de base annuelle	R 2'427.60	Revenu relatif à la nouvelle taxe par habitation et/ou par rural par unité de CHF 17.85 pour 2023.